

Qu'est-ce que c'est :

Les logements PLS (**Prêt Locatif Social**) sont des logements locatifs à loyer modéré destinés aux classes moyennes. Les bailleurs sociaux gestionnaires de PLS louent ces logements à des locataires sous conditions de ressources.

Les + : les loyers restent modérés et sont inférieurs à ceux du secteur locatif privé.

Les - : l'attente est souvent longue (sur notre territoire, la moyenne est de 3 ans d'attente avant attribution d'un logement social).

Conditions :

Les ressources prises en compte sont celles du ménage (conjoint, concubins, partenaires pacsés) au titre de l'année N-2, soit 2023 pour une demande de logement social déposée en 2025.

Cependant, l'année N-1 peut être prise en considération (soit 2024) si les ressources sont inférieures d'au moins 10 % à celles de 2023.

Plafonds de ressource PLS 2025

1 pers.	30 161 €
2 pers.	40 279 €
3 pers.	48 437 €
4 pers.	58 477 €
5 pers.	68 790 €
6 pers.	77 527 €
+	8 648 €

Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.